

MÉTAPHYSIQUE

1^{re} LEÇON

DE L'ÂME. — SPIRITUALISME ET MATÉRIALISME

I. — DE L'ÂME

La question de l'âme, de sa nature et de sa destinée, est une des plus importantes de la philosophie. Dans beaucoup de systèmes, les erreurs commises, en morale, sur la responsabilité et l'immortalité, sont la conséquence de celles qui ont été posées en psychologie sur la liberté et sur la spiritualité de l'âme.

Il serait trop long de signaler toutes les définitions données, trop long surtout de les réfuter. Nous en donnerons seulement quelques-unes.

Définition. — Si on prend le mot âme dans son sens le plus large, celui de *principe de vie*, on peut, avec Aristote, distinguer trois sortes d'âmes, qui répondent aux trois formes de la vie dans la nature : l'âme *végétative*, l'âme *animale*, l'âme *humaine*. (Elles ont été caractérisées dans la 1^{re} leçon de *Psychologie*, voir *Tableaux*, p. 6.) L'âme végétative vit d'une existence propre dans la plante ; dans l'animal, elle se fond avec l'âme sensitive ; l'âme de l'homme, âme raisonnable et libre, comprend et concentre, dans son unité, les propriétés et les fonctions des deux âmes inférieures.

Si on considère l'âme au point de vue ordinaire de *principe de la vie dans l'homme*, on peut la définir :

Avec saint Augustin : *une substance qui participe à la raison, créée pour être unie à un corps et le régir ;*

Avec saint Thomas : *une substance spirituelle, unique, personnelle et libre, immortelle, unie à un corps comme forme substantielle et principe de toute activité, soit nutritive, soit sensitive, soit intellectuelle ;*

Avec Bossuet : *une substance intelligente née pour vivre dans un corps et lui être intimement unie ;*

Avec Reid et l'école écossaise : *un principe immatériel et immortel d'action, auquel doivent être rapportées les pensées et toutes les opérations de la personne ;*

Avec le catéchisme : *une substance spirituelle, libre et immortelle, créée pour être unie à un corps.*

Il faut affirmer que l'âme est un principe doué d'une activité propre et qu'elle se distingue de la série des phénomènes qu'elle produit ; que l'unité et l'identité du moi, conditions métaphysiques de la conscience et de la mémoire, sont inexplicables, si l'âme

n'est qu'un groupe ou qu'une série de phénomènes ; enfin que la liberté l'est également : le phénoménisme et le panthéisme contredisent le témoignage de la conscience, qui nous atteste que la volonté est cause libre dans l'effort soit moteur, soit intellectuel, soit moral.

II. — SIMPLICITÉ ET SPIRITUALITÉ DE L'ÂME

Il faut distinguer la *simplicité*, ou l'*immatérialité* de l'âme, de sa *spiritualité*. De ce que l'âme est un principe actif, un et identique, il suit qu'elle est immatérielle, mais non qu'elle est spirituelle. Toute force est inétendue par elle-même, tout principe d'activité est simple et indivisible. « Où il y a l'activité essentielle avec l'unité, dit Fr. Bouillier (*Du principe vital*), il y a l'immatérialité ; toutes les âmes sans exception, celles des animaux et celles des plantes, toutes les forces de la nature sont immatérielles. Mais cette immatérialité n'est que la base de la spiritualité, et non la spiritualité elle-même. La spiritualité, c'est l'immatérialité accompagnée de certains attributs, de la liberté et de l'intelligence. »

C'est aussi l'enseignement de saint Thomas. Suivant sa philosophie, comme la matière inorganique est incapable d'exercer les fonctions de la vie végétative ou sensitive, il faut que les végétaux et les animaux soient constitués autrement que la matière brute. Il y a donc en eux un principe constitutif, en vertu duquel la matière qui les compose est organisée et vivante. Ce principe est *simple*, c'est-à-dire indivisible et unique, de même que l'âme humaine ; mais comme il ne possède ni l'entendement, ni la liberté, ni aucune puissance supérieure à celles qui s'exercent dans la matière et par la matière, il disparaît (c'est du moins l'opinion commune) au moment où la plante et l'animal cessent d'exister ; car il n'est autre chose que le principe qui les fait vivre, végéter et sentir.

On ne peut donc pas conclure de la *simplicité* de l'âme à sa *spiritualité*, ou bien il faudrait accorder la spiritualité à l'âme sensitive et à l'âme végétative, car elles sont simples. Descartes, dans sa VI^e méditation, a cru pouvoir prouver la spiritualité de l'âme par sa simplicité, et, pour se débarrasser de l'objection tirée de l'âme des animaux, il a supprimé celle-ci.

III. — SPIRITUALISME ET MATÉRIALISME

Le spiritualisme professe que l'âme humaine est un principe spirituel, distinct du corps ; le matérialisme prétend qu'elle n'est qu'une des fonctions du corps et de la matière. Les arguments du spiritualisme relatifs à l'âme seront exposés et discutés avec

les preuves de l'immortalité de l'âme; ces arguments renferment, au fond, des réponses à toutes les objections du matérialisme, dont voici les principales.

1^{re} Objection. — Elle se tire de la concomitance constatée entre les faits physiologiques et les faits psychiques. Les matérialistes allèguent d'abord l'action du corps sur l'âme, les rapports du cerveau et de la pensée. Il y a, disent-ils, corrélation entre les états de l'âme et ceux du corps : celui-ci ne peut être malade sans que celle-là souffre aussi; l'altération de tel organe entraîne l'altération de telle faculté; l'ablation d'un lobe du cerveau supprime une fonction de l'activité; pas de cerveau, pas de pensée; accroissement ou affaiblissement simultané du cerveau et de la pensée. Or des phénomènes si étroitement unis ne peuvent appartenir qu'au même sujet; il n'y a donc pas en nous deux substances distinctes, mais une seule, qui est le corps.

Réfutation. — L'objection revient à dire : Le physique influe sur le moral, donc l'âme n'existe pas. — De la corrélation de deux choses et de leur influence réciproque, on doit conclure à leur union intime, mais non à leur identité substantielle et à la négation de l'une d'elles.

Dans l'état actuel de notre existence, le cerveau est la *condition* de l'exercice de la pensée, non la *cause* de la pensée. Le cerveau est à l'âme, pour la pensée, ce qu'est l'instrument au musicien. Que son instrument lui manque ou qu'il soit en mauvais état, le musicien paraîtra impuissant ou malhabile. En conclura-t-on que l'instrument est la cause de la mélodie?

Les matérialistes peuvent-ils d'ailleurs déterminer, sans se contredire, les conditions du cerveau, — poids, forme, volume, constitution chimique, mouvements de molécules, — desquelles dépend la pensée? La pensée n'a aucun de ces caractères.

2^e Objection. — Les matérialistes allèguent, en second lieu, la corrélation des forces. La chaleur se transforme en lumière et en mouvement; le mouvement produit la lumière, la chaleur, le son, etc. De même, les mouvements du cerveau se transforment en pensées. La pensée est un ébranlement des fibres et des molécules cérébrales, une transformation du mouvement.

Réfutation. — Lumière, chaleur, mouvement, phénomènes physiques, sont autre chose que la sensation de lumière, de chaleur, de mouvement, phénomène psychologique; et la sensation elle-même, occasion, matière, condition de la pensée, n'est pas la pensée. La pensée est *simple et indivisible, connue seulement par la conscience*; le mouvement est *un mode d'une chose étendue et divisible*, quelque chose *d'accessible aux sens*. L'un n'est pas l'autre; il répugne à la raison que l'un devienne l'autre. Ce que les matérialistes devraient expliquer et n'expliquent pas, c'est la transformation d'une force en une force d'une autre nature; c'est comment un mouvement extérieur peut devenir pensée ou phénomène intellectuel. La seule explication admissible est celle des spiritualistes : l'existence d'un principe pensant coexistant avec le cerveau, mais indépendant de lui dans son essence.

« Entre les modes de l'âme (*sensations; pensées, sentiments, volitions*) et le mouvement, dit M. P. Janet, il n'y a aucune espèce de rapport; leurs caractères s'excluent réciproquement. Un mouvement peut être rectiligne, circulaire, en spirale; qu'est-ce qu'une volition en spirale, un sentiment circulaire, une pensée rectiligne? Mes idées sont vraies ou fausses; mes volitions, bonnes ou mauvaises; mes affections, morales ou immorales : qu'est-ce qu'un mouvement vrai ou faux, bon ou mauvais, moral ou immoral? Bref, il m'est impossible de me représenter un mouvement pensant; cela implique contradiction. »

De plus, alors même que la pensée ne serait qu'un mouvement, la matière seule, essentiellement inerte, ne le saurait produire.

La matière ne change jamais spontanément d'état; elle ne se meut que sous l'impulsion d'une force quelconque, qui, dans le fait de la pensée, ne peut être qu'une force consciente d'elle-même, une âme intelligente.

Mais nous ne connaissons pas suffisamment la matière et ses propriétés, dit-on; une science plus complète constatera que la pensée est une propriété de la matière, comme l'électricité et le magnétisme. — La matière ne peut pas avoir des propriétés contradictoires; or les propriétés que nous connaissons sont absolument incompatibles avec la pensée, le sentiment, la volition, avec l'unité et l'identité du moi. L'intelligence et la volonté libre supposent une unité et une spontanéité qui manquent à la matière divisible et inerte.

2^e LEÇON

IMMORTALITÉ DE L'ÂME

I. — IMPORTANCE DE CETTE QUESTION

Comme l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme est prouvée depuis longtemps. Ces deux vérités vont ensemble. La foi du genre humain ne les a jamais séparées, parce que l'on ne peut accepter l'une sans admettre l'autre, et que le matérialisme, aussi bien que l'athéisme, avec lequel il se confond en définitive, sont condamnés par tous les instincts et toutes les idées de l'âme humaine.

Elles sont si profondément enracinées dans notre nature, qu'il faut plutôt montrer que l'homme y croit, que de démontrer qu'il doit y croire. Il y croit, mais il n'y pense pas assez, ce qui a inspiré à Pascal ces fortes expressions : « L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de ce qui en est. Toutes nos actions et toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y a ou non des biens éternels à espérer, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, tant que cette question n'est pas résolue... L'indifférence en une affaire où il s'agit de nous-mêmes, de notre éternité, de notre tout, m'étonne, m'irrite, m'épouvante. »

II. — PREUVES DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

On donne généralement quatre preuves de l'immortalité de l'âme; elles forment une démonstration si rigoureuse, qu'il est aussi impossible de douter de la vie future que de la vie présente.

Première preuve (morale). — La première se tire de l'insuffisance des sanctions terrestres. Elle se formule ainsi :

Nous sommes les sujets d'une loi éternelle et parfaite; cette loi, c'est l'ordre absolu, et dans l'ordre absolu rentre nécessairement l'idée de la justice absolue, d'une sanction infaillible et complète. Cette sanction n'existe pas en ce monde et ne saurait y exister, dans les conditions où il est; nous la trouverons donc dans un

autre : « Tout commence en ce monde, et tout finit ailleurs¹. » La loi d'après laquelle nous devons régler notre vie nous ordonne d'en attendre une autre.

En un mot, la loi morale est absolue ou elle n'est pas; si elle est absolue, elle est l'ordre parfait, qui comprend la justice parfaite; d'où il suit que l'idée du bien implique l'idée d'immortalité, et que croire au devoir, c'est croire à l'immortalité de l'âme.

« N'y eût-il, au centre du monde désolé, qu'un seul pécheur heureux, il prouverait la nécessité d'une peine future, de toute la force de son impunité présente. N'y eût-il, au milieu des méchants en liesse, qu'un seul juste malheureux, il prouverait la nécessité d'une récompense future, de toute la force de son infortune imméritée. » (P. MONSABRÉ.) « Sous le soleil, dit l'Ecclésiaste, j'ai vu l'iniquité à la place de la justice, et j'ai dit dans mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors sera le temps de toutes choses. »

Seconde preuve (métaphysique). — La seconde preuve se tire de la spiritualité de l'âme humaine.

L'âme de l'homme n'est pas seulement active, une et identique, comme celle de l'animal, elle est encore intelligente et libre. Or l'intelligence et la volonté sont des facultés immatérielles et indépendantes de l'organisme. D'où il suit que la mort les laisse subsister dans leur intégrité.

C'est parce que l'âme humaine a une vie supérieure qui lui est propre, une vie autonome et séparable du corps, qu'elle est dite *subsistante*; dans l'animal, où la fonction organique fait partie de l'acte de sentir et de percevoir, rien ne révèle une âme subsistante.

On comprend que le corps composé d'éléments se renouvelant sans cesse, et ne subsistant que par le principe qui l'anime, doit, séparé de ce principe, cesser d'être un tout, se dissoudre et périr sous l'action des forces naturelles qui désagrègent ses éléments; — on comprend que l'âme de l'animal, qui n'est pas un esprit, qui n'a qu'une unité et une simplicité imparfaites, qui ne se suffit pas à elle-même, n'a pas une vie propre, mais une vie mixte, inhérente au composé, âme et corps; qui est absolument dépendante des sens et ne s'élève pas au-dessus de leur cercle borné, qui est uniquement apte aux sensations, s'évanouisse avec l'organisme auquel elle est asservie; mais on ne comprend pas que l'âme humaine, substance spirituelle, dépassant la sphère des sens et s'élevant au-dessus d'eux dans ses opérations les plus élevées², dans la connaissance des vérités éternelles, objet naturel de son entendement, dans l'amour du bien et du beau absolu³, ayant une vie propre, une vie qui n'appartient qu'à sa pure et simple nature, subsistant en elle-même, agissant en elle-même et par elle-même, puisse périr avec le corps qu'elle cesse d'animer.

¹ « Rien dans le monde moral n'est perdu, comme, dans le monde matériel, rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentiments ne sont, ici-bas, que le commencement de sentiments et de pensées qui seront achevés ailleurs. » (JOURNET.)

² Plus l'âme se soustrait aux impressions des sens, plus elle se livre avec fruit aux opérations intellectuelles : « Notre âme, dit saint Thomas, est d'autant plus capable de concevoir les vérités intellectuelles et abstraites, qu'elle se tient plus à l'écart des choses corporelles. »

³ « Si les vérités éternelles sont l'objet naturel de l'entendement humain, par la convenance qui se trouve entre les objets et les puissances, on voit quelle est sa nature, et qu'étant né conforme à des choses qui ne changent point, il a en lui un principe de vie immortelle. » (BOSSUET.)

Reste cette supposition que Dieu pourrait anéantir l'âme. Sans doute, il le pourrait; mais Dieu ne se dédit pas et n'agit que par raison parfaite. Il n'a pas de raison parfaite de détruire l'âme; il en a une de la conserver: la sanction parfaite de la loi morale.

Mais, dira-t-on, comment l'âme peut-elle exister séparée du corps? — La difficulté n'est pas de comprendre comment l'âme subsiste malgré cette division; il serait bien plus difficile de comprendre qu'elle ne subsistât pas. « Les hommes qui ne comprennent pas, dit Cicéron, qu'une âme séparée du corps puisse exister, comprennent-ils mieux comment l'âme peut habiter un corps et l'animer? N'est-il pas plus facile de concevoir l'âme dégagée du corps et s'élevant aux demeures supérieures, que d'expliquer sa présence dans un corps qui lui ressemble si peu? Est-ce que la raison, la mémoire et les autres facultés de l'âme, si riches, si étendues par leur puissance, sont composées et ressemblent au corps? »

Troisième preuve (psychologique). — La troisième preuve résulte de l'objet assigné à nos facultés essentielles, de l'ensemble des besoins de notre nature morale, qui ne peuvent être satisfaits en cette vie. Le vrai, le bien et le beau absolu, la perfection, voilà ce que poursuivent et que doivent poursuivre les facultés de l'homme; son intelligence, sa volonté, son cœur: voilà l'idéal qui leur est proposé, voilà le but qui leur est assigné et qui ne peut se concevoir qu'avec une durée immortelle¹.

Le P. Gratry résume ainsi cet argument: « L'homme cherche, il cherche la vie; la vie, telle que l'homme la cherche, est la vie éternelle; donc la vie éternelle l'attend. » Cela revient à dire que Dieu est la fin de l'homme, et que tout manque à l'homme, tant qu'il n'a pas Dieu.

Le désir est toujours proportionné à la connaissance. — C'est une profonde remarque de saint Thomas: « Dans les êtres capables de quelque connaissance, le désir est en proportion de cette connaissance. Le vivant, qui n'a que des sens et une âme sensitive, ne va pas plus loin que l'impression reçue *hic et nunc* (ici et maintenant), et là se borne son désir. Mais le vivant doué d'une âme intelligente connaît l'être d'une manière absolue et selon toute l'étendue de la durée. Son désir ne peut être moins vaste que sa connaissance. Voilà pourquoi toute nature intelligente désire naturellement être toujours. Or un désir naturel comme celui-là ne peut être vain. » (P. MONSABRÉ.) Toute substance intellectuelle est donc impérissable.

Quatrième preuve (métaphysique). — La quatrième preuve se tire des perfections de Dieu: de sa sagesse, de sa bonté et de sa justice. Ses facultés, qui ne peuvent atteindre leur but ici-bas, l'homme les tient de Dieu, et Dieu, infiniment sage, infiniment bon, infiniment juste, n'a pu tromper l'homme en lui proposant une fin qu'il lui serait impossible d'atteindre.

L'harmonie qui existe dans l'ordre physique, où tout être est

¹ « Nous n'égalons jamais nos idées, tant Dieu a pris soin d'y marquer son infinité. » (BOSSUET.) — « L'éternité est dans la nature de l'amour. » (Id.) — Gardons dans nos cœurs avec respect cette simple démonstration de l'immortalité: Je veux aimer toujours ceux que j'aime. Donc ils vivront, et je vivrai. Cette démonstration-là ne s'oublie pas. » (GRATRY.)

organisé en vue de sa fin, ne saurait être absente de l'ordre moral. Ce que poursuivent les facultés de l'homme: la connaissance parfaite, la liberté absolue, la justice infaillible, tout cela est en Dieu, qui autrement n'aurait pu lui en donner l'idée, et si tout cela est en Dieu, et si l'homme y tend et doit y tendre en vertu de sa loi, c'est que Dieu est la fin de l'homme et que l'homme est organisé en vue de cette fin, qui seule explique l'ordre moral et donne un sens à la nature humaine.

Preuve de l'immortalité de l'âme tirée de la connaissance et de l'amour de Dieu. — « S'il y a, dit Bossuet, quelque chose parmi les créatures qui mérite de durer éternellement, c'est sans doute la connaissance et l'amour de Dieu, et ce qui est né pour exercer ces divines opérations. Quiconque les exerce les voit si justes et si parfaites, qu'il voudrait les exercer à jamais; et nous avons, dans cet exercice, l'idée d'une vie éternelle et bienheureuse... Le désir d'une telle vie s'élève et se fortifie d'autant plus en nous, que nous méprisons davantage la vie sensuelle, et que nous cultivons avec plus de soin la vie de l'intelligence. L'âme qui entend cette vie (*vie éternelle et bienheureuse*) et qui la désire ne peut comprendre que Dieu, qui lui a donné cette idée et lui a inspiré ce désir, l'ait faite pour une autre fin... »

Preuve tirée de la révélation. — « Ces raisons sont solides et inébranlables à qui sait les pénétrer; mais le chrétien a d'autres raisons qui sont le vrai fondement de son espérance: c'est la parole de Dieu et ses promesses immuables. Il promet la vie éternelle à ceux qui le servent, et condamne les rebelles à un supplice éternel. Il est fidèle à sa parole et ne change point; et comme il a accompli aux yeux de toute la terre ce qu'il a promis de son Fils et de son Église, l'accomplissement de ces promesses nous assure la vérité de celles de la vie future. » (BOSSUET. — Voir la conclusion du *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*.)

Jésus-Christ a appris à l'homme à ne pas douter de son être spirituel, en lui apprenant à sacrifier la vie de son corps à la dignité de son âme: *Ne craignez pas*, dit-il aux siens, *ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui après cela n'ont pas de mal à vous faire; craignez seulement Celui qui, le corps une fois mort, peut précipiter l'âme et le corps dans l'éternel malheur.*

« Voilà un fier enseignement spiritualiste! Voilà une forte manière de faire passer une doctrine dans le tempérament intellectuel de l'humanité. La vérité sur la nature humaine tient à l'essence du dogme chrétien. Nierez-vous l'âme? Vous n'êtes pas chrétien, puisque vous niez toute la morale chrétienne et le salut éternel. Nierez-vous le corps? Vous n'êtes pas chrétien, puisque vous niez les sacrements, la résurrection de la chair. Nierez-vous l'union ou la distinction de l'âme et du corps? Vous n'êtes pas chrétien, puisque la doctrine chrétienne garantit, dans la personne du Christ, l'intégrité de la nature humaine avec son corps et son âme, unis substantiellement et soumis hypostatiquement à la personnalité du Verbe. » (M^{GR} D'HULST.)